

CHARTRE ACCUEIL DES ACTIVITÉS

Par cette chartre l'équipe d'animation s'engage à proposer un accueil de qualité dans lequel animateurs, jeunes et parents auront leur rôle à jouer pour le bon déroulement de nos activités.

L'animateur

- Garantir la sécurité physique et morale du jeune pendant l'activité.
- Adapter et sécuriser l'activité pour le jeune.
- Anticiper et minimiser les risques dans la préparation.
- Assurer une présence continue pendant l'activité, être attentif à chaque étape.
- Être ponctuel, organisé, et prévoir la durée de l'activité.
- Communiquer efficacement entre l'intervenant et responsables d'activités, parents et jeunes, s'informer, prévenir.
- Être attentif au comportement du jeune, être disponible et à l'écoute.
- Respecter le matériel pédagogique dont il est responsable, être ordonné et méthodique.
- Agir en professionnel, être conscient de ses capacités et de ses limites à encadrer une activité.
- Veiller au bon fonctionnement de la structure d'accueil.
- Garantir et faire respecter les règles, faire un point régulier ou trimestriel avec l'équipe SH92.

Les parents

- Être attentifs au fonctionnement de la structure d'accueil, remplir les documents nécessaires à l'inscription.
- Favoriser la ponctualité de son jeune.
- Respecter le délai d'inscription, les rendez-vous, les horaires d'ouverture des structures.
- Prévenir l'équipe d'animation et la tenir informée en cas d'absence.
- Être disponible et à l'écoute de l'équipe d'animation, participer à des rencontres d'information ou manifestations diverses.

- Toute famille se comportant de manière irrespectueuse, agressive ou irresponsable envers un intervenant ou un bénévole de l'association pourra faire l'objet d'une exclusion après un entretien avec les membres du CA.

Les bénévoles

- Favoriser leur implication totale et entière dans cet environnement afin de les valoriser, de les motiver.
- Leur apporter toutes les informations concernant la vie de l'association de façon très régulière
- Respecter la famille et l'enfant.

Le Conseil de SH92

Le responsable d'animation

Les Parents

(Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé")